

SM le Roi s'enquiert à Bni Tjit des programmes de mise à niveau urbaine de quatre centres ruraux de Figuig

Bni Tjit (Figuig) - SM le Roi Mohammed VI s'est enquis, mardi à la commune rurale de Bni Tjit (province de Figuig), des programmes de mise à niveau urbaine des centres de Bni Tjit, Bouanane, Talsint et Ain Chair, d'un investissement global de 134 millions de DH (MDH).



Étalés sur la période 2010-2013, ces programmes prévoient la mise en oeuvre de travaux de restructuration et de réhabilitation des quartiers sous-équipés et l'aménagement du tissu urbain, notamment les principales traversées et certaines places publiques.

Ces programmes de mise à niveau urbaine font partie d'un programme global de mise à niveau des villes et centres ruraux de la province de Figuig, d'un investissement total de 445 millions de dirhams.

Le programme global, dont la convention de mise en oeuvre a été signée récemment à Bouarfa sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI, devra bénéficier à 130.000 habitants répartis sur les villes de Bouarfa et Figuig et les neuf centres ruraux de la province.

Contribuent au financement de ce programme, le ministère de l'Intérieur (181 MDH), le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace (158 MDH), l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des préfectures et provinces de l'Oriental (40 MDH), l'Office national de l'Eau potable (35 MDH), le conseil de la région de l'Oriental (16 MDH) et le conseil provincial de Figuig (15 MDH).

Ce programme s'inscrit dans le droit fil des efforts des autorités et services compétents visant à remédier aux problématiques auxquelles fait face la province dans le domaine de l'urbanisme.

Ces problématiques ont trait particulièrement à l'expansion urbaine non structurée et non harmonieuse, au déficit en infrastructures et en équipements de base et à la dégradation des ksour. SM le Roi a suivi, à cette occasion, une présentation du bilan du programme global d'électrification rurale dans la province de Figuig, doté d'une enveloppe budgétaire de 124 MDH.

Ce programme, dont bénéficient 45.600 personnes (8.499 foyers), réparties sur 152 douars, est financé par l'Office national d'électricité (61 pc), les communes rurales concernées (22 pc) et les bénéficiaires (17 pc).

Il permettra d'atteindre un taux d'électrification de 92 pc au niveau de la province de Figuig contre 53 pc en 1996. Le Souverain s'est en outre enquis de l'état d'avancement du projet d'électrification de neuf douars dans la province, pour un coût total de 10 MDH.

Profitant à 521 foyers, ce projet qui sera achevé fin décembre courant, consiste en la mise en place de lignes de moyenne tension sur une longueur de 23 km et de basse tension (39 km) et l'établissement de 10 transformateurs électriques.

Par la même occasion, SM le Roi s'est enquis du bilan du programme national des routes rurales (PNRR II) au niveau de la province de Figuig, qui prévoit la réalisation de 408 km de routes pour un investissement de 223 MDH. Financé par le ministère de l'Équipement et du Transport (85 pc), les conseils de la région et de province et les communes concernées (15 pc), ce programme porte sur la réalisation de 182 km de routes et l'aménagement de 226 km.

Jusqu'à présent, 139 km de routes rurales ont été construites pour une enveloppe budgétaire de 112 MDH, alors que 78 km de routes sont en cours de réalisation (43 MDH) et 191 autres km sont en phase de programmation (68 MDH).



Le programme national des routes rurales relatif à la province de Figuig, dont profite une population de 19.500 personnes, permettra le désenclavement de neuf communes rurales, la liaison des communes ciblées aux principaux axes routiers et l'amélioration des indicateurs d'accès aux routes (de 58 pc à 83 pc à l'horizon 2012).

SM le Roi s'est également enquis du Programme national de développement des petites mines, érigées en axe stratégique de la politique minière nationale au service du développement durable.

Ce programme vise la mise à niveau des petites exploitations minières pour en faire des mines structurées, la promotion de l'emploi et la création des richesses sur le plan local, l'ambition étant de réduire le taux de pauvreté parmi la population rurale, de lutter contre l'exode rural et de soutenir l'exploration de zones minières à fort potentiel industriel.

La filière des petites mines, qui compte 1.500 permis d'exploitation et génère 12.000 emplois, représente 42 pc de la production minière nationale (hors phosphate) avec une production annuelle avoisinant les 700.000 tonnes.

Le chiffre d'affaires de cette activité totalise 275 millions de DH, soit 22 pc du chiffre d'affaires national (hors phosphate).

Dans la perspective de la mise en oeuvre du programme national de développement des petites mines, le ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement a conclu deux conventions de partenariat avec l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des préfectures et provinces de l'Oriental (1,5 MDH) et le Conseil de la région de Souss-Massa-Draa (4,5 MDH).

Ces conventions ont pour objectifs l'acquisition d'équipements propres à l'exploitation minière et des moyens de protection individuelle, la formation des professionnels du secteur au sein des établissements relevant du ministère de tutelle ainsi que le renforcement de l'infrastructure de base (eau, énergie, routes).

Par la suite, le Souverain a remis un lot d'équipements miniers aux professionnels exerçant dans les petites mines de la région, portant notamment sur un matériel d'exploitation minière et des moyens de protection individuelle.